

Accompagnement VAE 24 h - Domaine d'activité "Médecine" (430)

Proposé dans les départements 21, 58, 71, 89. Frais de certification inclus.

*Bénéficiaire individuellement des conseils d'un spécialiste du diplôme et de la VAE.
Ce spécialiste s'appuie sur le référentiel du diplôme, et connaît les attentes du jury.
Apport d'un appui méthodologique à la formalisation des compétences.*

LA FORMATION

Objectif(s)

Permettre au candidat d'analyser ses expériences professionnelles et/ou extra professionnelles.
Acquérir une méthodologie en vue de la préparation du dossier.
Aider le candidat à compléter le dossier de VAE :
- Choix des activités en cohérence avec le diplôme visé
- Aide à la description des activités
- Préparation du candidat à l'entretien avec le jury.

Contenu

Phase de constitution : Rédaction d'un dossier de faisabilité

Accompagnement individuel avec un spécialiste du diplôme (3h) :
- Analyser l'expérience professionnelle du candidat et faire le lien avec le référentiel du diplôme.
- Sélectionner les activités significatives, qui devront figurer dans le dossier, au regard du diplôme visé et de son référentiel.

Accompagnement collectif (18h) :
- Apporter une méthodologie pour la constitution du dossier VAE: 6 RDV de 3 heures :
- Accompagner le candidat à la description des activités sélectionnées avec le spécialiste du diplôme.

Préparation au passage devant le jury (3h) : Collectif ou individuel.

Formation complémentaire si nécessaire.

Résultat(s) attendu(s) et modalité(s) d'évaluation

Attestation de fin d'accompagnement VAE

Modalités d'évaluation des acquis

Passage devant un jury (durée : 1h) pour les certifications.
Les frais de certifications sont inclus dans le tarif.
Passage devant le jury pour les certifications :
RNCP40028 - BTS- Diététique et nutrition

Intervenant(s)

Spécialistes de diplômes et/ou professionnels de l'accompagnement VAE

Organisme responsable

GIP-FTLV de Bourgogne
2G rue Général Delaborde, BP 81921, 21000 DIJON

Siret : 18210026300025 - N° d'activité : 26210350121

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État (Circ. n°2006-10 du 16.3.06 -BOT n°20016-4 du 30.4.06-)

www.gipftlv-bourgogne.fr

INFO(S) +

Taux de réussite

89 % de validation totale ou partielle des diplômes en 2025 (sur 423 candidats accompagnés par le DAVA et passés en jury, tous diplômes confondus).

Autres indicateurs de résultats

Plus de 92% des candidats satisfaits de l'accompagnement proposé par le DAVA (données 2025).

DIJON

Formation en partie à distance, en partie en présentiel

Lieu de la formation



GIP-FTLV de Bourgogne - Site Campus
3 avenue Alain Savary
21000 DIJON

Durées

- Durée indicative : 24 Heure(s)
- Durée totale : 24 h (dont 24 h en centre)

Public(s) (H/F)

Tout public

Personne ayant une expérience dans le domaine de la certification visée.

Prérequis / Condition(s) spécifique(s)

Sans niveau spécifique

- Avoir une expérience en lien avec le diplôme visé
- Pour les séances à distance : disposer de l'équipement nécessaire (ordinateur, tablette ou téléphone, connexion internet, système audio).

Effectif

De 1 à 10

Modalité(s) de formation

Personnalisation de parcours possible

Au regard du parcours du candidat présenté dans le dossier de faisabilité.

- En centre
- Pédagogie adaptée aux personnes en situation de handicap

Personnes en situation de handicap, prenez contact avec le référent handicap de la structure en amont pour une étude préalable des possibilités d'adaptation des modalités en fonction de vos besoins spécifiques et particuliers.

Moyen(s) et modalité(s) pédagogique(s)

- Document pédagogique
- Etude de cas
- Jeux de rôle

Modalités d'accès

- Admission sur dossier

Code de la santé publique : articles L.4371-1 à L.4372-2

Arrêté du 24 mai 2024 relatif aux diplômes, certificats ou titres permettant d'exercer la profession de diététicien (JORF n°0121 du 26 mai 2024)

Coût de la prestation

Prise en charge possible en fonction de votre statut.

Pour information, cette formation est éligible au CPF, retrouvez-la sur :

<https://www.moncompteformation.gouv.fr>

Coût total max. : 3 200.00 € TTC

Organisme non assujéti à la TVA



Prochaine(s) date(s)

Du 01/02/2026 au 31/01/2027

Entrées et sorties permanentes

Délai d'accès moyen : 15 jours

Dates d'inscription

Du 01/02/2026 au 18/01/2027

Organisme formateur

GIP-FTLV de Bourgogne
2G rue Général Delaborde, BP 81921 21000 DIJON
Siret : 18210026300025

Contact(s)

Audrey LEFORT - Conseillère VAE
Tél. : 03 80 41 96 23 - dava@ac-dijon.fr

Référent handicap

Anne GARNIER - Tél. : 03 45 62 76 16 - referent-handicap-gip@ac-dijon.fr